N°. CIII.



GAZETTE DE VARSOVIE

DU MERCREDI 26. DECEMBRE.

De Marseille, le 13. Novemb.



Le Pinque *Anglois* la *Minerve*, qui amena le 13. 8bre des prisonniers *François*, étoit resté ici; & contre ses ordres il avoit embarqué des marchandises pendant la nuit. L'Armateur *Arnoux* en ayant eu avis, arma le 9. de ce mois une Felouque équipée de 18. hommes, & en donna le Commandement au Capitaine *Duchesne* de ce Port. Ce Bâtiment, expédié en guerre & en marchandises, sortit le 10. une heure avant le Pinque, & alla l'attendre à l'Isle de *Ratonneau*. Le Capitaine *Duchesne* le voyant à 3. lieues du Port, s'en empara, & le conduisit ici. Comme la Felouque n'avoit point pris de Patente de santé en sortant, on a fait faire 2. jours de quarantaine aux deux Bâtimens, & ils entrerent hier au soir. On travaille actuellement aux procédures pour faire déclarer le Pinque de bonne prise, & l'adjuger à l'Armateur. Il y avoit sur ce Bâtiment 4. Particuliers, qui y avoient embarqué des marchandises, ils semblent ne s'y être trouvés que pour les voir saisir; & on les a obligés de faire eux mêmes quarantaine.

Le Pinque la *Vierge de bon Voyage* de ce Port, est arrivé ici le 4. venant de *Salonique*, il a relâché à *Malte* le 6. Octobre & y a laissé le *Faucon*, Vaisseau *Anglois* armé en course & marchandises, avec un autre Bâtiment destiné pour *Smyrne*; il fut poursuivi le 19. dans le Golfe de *Tunis* par 2. Corsaires *Anglois*, qui l'obligerent d'aller relâcher dans ce Port, où il a encore laissé une Tartane de la même Nation, armée en course. Le Pinque la *Conception* du *Martigues* est arrivé le même jour de *Negrepont*. Il a abordé au *Cerigo* le 24. Octobre étant poursuivi par une Frégate, un Pinque & un Senant *Anglois* & *Prussien*, il a remis à la voile le lendemain & y a laissé 2. Navires Impériaux venant d'*Alexandrie* & de l'*Archipel* allant à *Livourne*, & que ces Corsaires avoient pris peu auparavant comme étant chargés pour le compte des *François*. Ces mêmes Corsaires avoient aussi pris 3. au-

tres Bâtimens *Ragusiens*, destinés pour le même Port. La Tartane la *Belle Livourne*, venuë de *Cagliari* le 5. chargée de bled, y a laissé un Bâtiment portant Pavillon *Prussien* armé en course, & monté de 16. Canons, qui peu auparavant s'étoit emparé de 5. Bâtimens *Suédois* & 2. Impériaux. Le Pinque *Genois* la *Vierge* de *Lorette* a apporté le 7. un chargement de bled.

De Londres, le 27. Novembre.

Le 21. de ce mois la Chambre des Communes résolut unanimement de supplier le Roi de faire ériger un Mausolée à la memoire du feu Géneral *Wolff* & Elle prit aussi unanimement la résolution de remercier solemnellement les Amiraux & les Géneraux qui ont servi dans l'expédition du *Canada*.

Il fut ensuite resolu en grand Commité d'accorder pour le service de l'année prochaine 1760. Soixante dix mille Matelots y compris 15500. hommes de Troupes de marine à 4. Liv. Sterlings par mois pour chaque homme, l'Artillerie y comprise. Cet article forme un objet de 3640000. Liv. Sterlings.

Hier la Chambre fit la prémière lecture d'un bil pour autoriser les Lieutenants-Gouverneurs des Provinces d'*Angleterre* de procéder à l'exécution des loix concernant la milice non obstant les ajournemens

Il ne s'est jusqu'à present rien passé d'Interessant à la Chambre des Seigneurs.

Le 23. de ce mois, les *Communes* firent la seconde lecture du Bil, pour *faire executer les Loix concernant la Milice non obstant les ajournemens.* On délibéra ensuite en Grand-Commité sur les *moiens de lever le Subside;* Et il fut résolu d'imposer, ou plutôt de continuër pendant l'année 1760. une *Taxe de 4. Chelins par Livre Sterling sur les Terres, Pensions, Biens, Fonds,* &c. *en* Angleterre, *& une Contribution proportionnée en* Ecosse, *selon l'Article* IX. *de l'Union des deux Royaumes.* On résolut aussi de continuër, pendant la même année, *les Droits sur la* Drêche, le Mum, le Cidre, & le Poiré; Ces Droits raportent annuëllement dans l'Echiquier à peu près la Somme de 2. Millions 750. mille Liv. Sterling.

Hièr, 26. la Chambre approuva ces Résolutions, & ordonna que l'on en dressât les Actes; Et, s'étant ensuite tournée en Committé sur le *Subside*, il fut résolu, que l'on employeroit l'année prochaine 57294. *Hommes de Troupes de terre, y compris le Corps, qui serviroit en* Allemagne, *& d'accorder les Sommes suivantes:* Savoir.

1383748. Livres Sterling, 10. Soûs, pour *l'entretien de ces Troupes.*

846168. Liv. Sterling, 19. Chelins, pour *les Troupes du Roi dans les Plantations, à* Gibraltar, *& à la* Guadaloupe.

35744. Liv. Sterling, 8. Chelins, 4. Sous, pour *l'entretien des 4. Régimens sur l'établissement d'*Irlande, *emploiés dans* l'Amérique Septentrionale.

54454. Liv. Sterling, pour *la paye des Officiers-Genéraux & de l'Etat-Major pendant l'année* 1760.

102006. Liv. Sterling, 4. Chelins, 8. Soûs, pour *la Milice en* Angleterre, *la Milice d'*Argyle *en* Ecosse, *& le Bataillon de Montagnards* Ecossois *du Lord* Sutherland *emploiés en* Amérique *pour* 122. *jours, expirant le 25. Avril. 1760.*

447882. Liv. Sterling, 10. Chelins, 5. Soûs & demi, pour *l'entretien de 38750. Hommes de Troupes de* Hanovre, *de* Wolfenbüttel, *de* Saxe-Gotha *& du Comte de* Buckebourg, *pendant l'année 1760.*

268874. Liv. Sterling, 16. Chelins, 8. Soûs, pour *l'entretien de 1200. Hommes de Cavalerie & 9900. d'Infanterie de Troupes du Landgrave de* Hesse-Cassel.

97850. Liv. Sterling, 4. Chelins, 10.

Soûs, pour *un autre Corps des mêmes Troupes composé de 920. Hommes de Cavalerie & 9070. d'Infanterie, avec un Train d'Artillerie pendant l'année 1760.*

De Hambourg, le 7. Decembre.

La Cour de *Berlin* vient de publier la Relation suivante de l'affaire de *Maxen*, c'est au Public à en apprécier la valeur.

,,Nous venons d'avoir une nouvelle preuve de l'inconstance du sort des Armes.

Tout le monde sait que le Lieutenant-Généralde *Finck* avoit été détaché à *Dippoldiswalde*, pour occuper le poste de *Maxen*, & couper par ce moyen aux Ennemis la Communication avec le Royaume de *Bohème*. Plus cette position embarassoit les *Autrichiens*, plus ils ont fait d'efforts pour parvenir à assûrer de nouveau la liberté de leurs derrieres. C'est par cette raison qu'ils ont attaqué avec des forces supérieures M. de *Finck* à *Maxen* le 20. Novembre dernier, dirigeant leur attaque par trois différens côtés. Ils eurent le bonheur de se rendre maîtres des Hauteurs à portée de cet endroit, & d'en deloger les Troupes qui les garnissoient, & il leur fut après cela fort peu difficile de canonner de trois Batteries des Troupes, qui étoient dans un fonds. Malgré cette situation desavantageuse le Lieutenant-Général de *Finck* tint bon pendant toute la journée, & tâcha de profiter de la nuit, pour se retirer à sa faveur. Malheureusement pour lui il étoit forcé de faire sa retraire sur la petite Ville de *Dohna*, parcequ'il étoit coupé du chemin de *Freyberg* : il se trouva donc le 21. du matin entourré de toutes parts, & ayant la veille consumé toutes ses munitions, il ne lui resta d'autre parti que celui de se rendre prisonnier d Guerre avec toutes les Troupes qu'il avoit sous ses ordres.

On ne peut dissimuler que la perte que l'on a faite en cette occasion, ne nous ait été aussi sensible qu'elle est considérable ; mais il n'en est cependant pas moins vrai que le Corps aux ordres de M. de *Finck* n'étoit pas extrêmement fort, les Bataillons & les Escadrons, qui le composoient, n'étant pas à moitié complets ; on passe sous silence que grand nombre de Soldats se sont évadés, & que nous avons, quoiqu'il en soit, encore plus de Prisonniers des Ennemis qu'ils n'en ont des nôtres. En général nous avons des raisons solides d'esperer avec fondement que S.M. trouvera en Elle-même, pour soutenir la Justice de sa cause & braver le Sort injurieux, les mêmes ressources qu'Elle a trouvées jusqu'ici dans des desastres beaucoup plus grands. Le Roi tient toûjours les Ennemis enfermés dans le petit espace qui est entre *Dresde* & *Dippoldiswalda*, & le 28. S. M. avoit encore son Quartier-Général à *Wilsdruff*, l'Avant-Garde de son Armée étant à *Kesselsdorff* aux ordres du Général de *Ziethen*, & le Lieutenant-Général de *Hulsen* à *Freyberg* avec un Corps considérable de Troupes. ,,

De Varsovie, le 26. Decembre.

Les Lettres de la *Pomeranie* nous apprennent que les *Suedois* sont toûjours fort tranquiles à *Usedom* derriere la *Peene*; qu'ils ont mis 300. hommes dans *Schwinemünde*, & que les *Prussiens*, qui sont également fort tranquiles en deçà de la même riviere ont fait occuper *Wollin* par 500. hommes.

Continuation du Cartel.

Art. 7.

On entend par les Florins ci-mentionnés Florins d'Empire, valant 60. *Creutzer* ou 16. *bons Gros.* Mais afin qu'à l'avenir il ne soit fait aucune difficulté à la liquidation au sujet de la monnoie, dont on compensera ce qu'il y aura de trop, il a été arrété & conclu, que le

tres Bâtimens *Ragusiens*, destinés pour le même Port. La Tartane la *Belle Livourne*, venuë de *Cagliari* le 5. chargée de bled, y a laissé un Bâtiment portant Pavillon *Prussien* armé en course, & monté de 16. Canons, qui peu auparavant s'étoit emparé de 5. Bâtimens *Suédois* & 2. Impériaux. Le Pinque *Genois* la *Vierge* de *Lorette* a apporté le 7. un chargement de bled.

De Londres, le 27. Novembre.

Le 21. de ce mois la Chambre des Communes résolut unanimement de supplier le Roi de faire ériger un Mausolée à la memoire du feu Géneral *Wolff* & Elle prit aussi unanimement la résolution de remercier solemnellement les Amiraux & les Géneraux qui ont servi dans l'expédition du *Canada*.

Il fut ensuite resolu en grand Commité d'accorder pour le service de l'année prochaine 1760. Soixante dix mille Matelots y compris 15500. hommes de Troupes de marine à 4. Liv. Sterlings par mois pour chaque homme, l'Artillerie y comprise. Cet article forme un objet de 3640000. Liv. Sterlings.

Hier la Chambre fit la prémière lecture d'un bil pour autoriser les Lieutenants-Gouverneurs des Provinces d'*Angleterre* de procéder à l'exécution des loix concernant la milice non obstant les ajournemens

Il ne s'est jusqu'à present rien passé d'Interessant à la Chambre des Seigneurs.

Le 23. de ce mois, les *Communes* firent la seconde lecture du Bil, pour *faire executer les Loix concernant la Milice non obstant les ajournemens.* On délibéra ensuite en Grand-Commité sur les *moïens de lever le Subside*; Et il fut résolu d'imposer, ou plutôt de continuër pendant l'année 1760. une *Taxe de 4. Chelins par Livre Sterling sur les Terres, Pensions, Biens, Fonds,* &c. *en* Angleterre, *& une Contribution proportionnée en* Ecosse, *selon l'Article* IX. *de l'Union des deux Royaumes.* On résolut aussi de continuër pendant la même année, *les Droits sur la* Drêche, le Mum, le Cidre, & le Poiré; Ces Droits raportent annuëllement dans l'Echiquier à peu près la Somme de 2. Millions 750. mille Liv. Sterling.

Hièr, 26. la Chambre approuva ces Résolutions, & ordonna que l'on en dressât les Actes; Et, s'étant ensuite tournée en Committé sur le *Subside*, il fut résolu, que l'on employeroit l'année prochaine 57294. *Hommes de Troupes de terre, y compris le Corps, qui serviroit en* Allemagne, *& d'accorder les Sommes suivantes:* Savoir.

1383748. Livres Sterling, 10. Soûs, pour *l'entretien de ces Troupes.*

846168. Liv. Sterling, 19. Chelins, pour *les Troupes du Roi dans les Plantations, à* Gibraltar, *& à la* Guadaloupe.

35744. Liv. Sterling, 8. Chelins, 4. Sous, pour *l'entretien des 4. Régimens sur l'établissement d'*Irlande, *emploiés dans* l'Amérique Septentrionale.

54454. Liv. Sterling, pour *la paye des Officiers-Généraux & de l'Etat-Major pendant l'année* 1760.

102006. Liv. Sterling, 4. Chelins, 8. Soûs, pour *la Milice en* Angleterre, *la Milice d'*Argyle *en* Ecosse, *& le Bataillon de Montagnards* Ecossois *du Lord* Sutherland *emploiés en* Amérique *pour 122. jours, expirant le 25. Avril. 1760.*

447882. Liv. Sterling, 10. Chelins, 5. Soûs & demi, pour *l'entretien de 38750. Hommes de Troupes de* Hanovre, *de* Wolfenbüttel, *de* Saxe-Gotha *& du Comte de* Buckebourg, *pendant l'année 1760.*

268874. Liv. Sterling, 16. Chelins, 8. Soûs, pour *l'entretien de 1200. Hommes de Cavalerie & 9900. d'Infanterie de Troupes du Landgrave de* Hesse-Cassel.

97850. Liv. Sterling, 4. Chelins, 10.

Soûs, pour *un autre Corps des mêmes Troupes composé de 920. Hommes de Cavalerie & 9070. d'Infanterie, avec un Train d'Artillerie pendant l'année 1760.*

De Hambourg, le 7. Decembre.

La Cour de *Berlin* vient de publier la Relation suivante de l'affaire de *Maxen*, c'est au Public à en apprécier la valeur.

„Nous venons d'avoir une nouvelle preuve de l'inconstance du sort des Armes.

Tout le monde sait que le Lieutenant-Généralde *Finck* avoit été détaché à *Dippoldiswalde*, pour occuper le poste de *Maxen*, & couper par ce moyen aux Ennemis la Communication avec le Royaume de *Bohème*. Plus cette position embarassoit les *Autrichiens*, plus ils ont fait d'efforts pour parvenir à assûrer de nouveau la liberté de leurs derrieres. C'est par cette raison qu'ils ont attaqué avec des forces supérieures M. de *Finck* à *Maxen* le 20. Novembre dernier, dirigeant leur attaque par trois différens côtés. Ils eurent le bonheur de se rendre maîtres des Hauteurs à portée de cet endroit, & d'en deloger les Troupes qui les garnissoient, & il leur fut après cela fort peu difficile de canonner de trois Batteries des Troupes, qui étoient dans un fonds. Malgré cette situation desavantageuse le Lieutenant-Général de *Finck* tint bon pendant toute la journée, & tâcha de profiter de la nuit, pour se retirer à sa faveur. Malheureusement pour lui il étoit forcé de faire sa retraire sur la petite Ville de *Dohna*, parcequ'il étoit coupé du chemin de *Freyberg*: il se trouva donc le 21. du matin entourré de toutes parts, & ayant la veille consumé toutes ses munitions, il ne lui resta d'autre parti que celui de se rendre prisonnier de Guerre avec toutes les Troupes qu'il avoit sous ses ordres.

On ne peut dissimuler que la perte que l'on a faite en cette occasion, ne nous ait été aussi sensible qu'elle est considérable; mais il n'en est cependant pas moins vrai que le Corps aux ordres de M. de *Finck* n'étoit pas extrêmement fort, les Bataillons & les Escadrons, qui le composoient, n'étant pas à moitié complets; on passe sous silence que grand nombre de Soldats se sont évadés, & que nous avons, quoiqu'il en soit, encore plus de Prisonniers des Ennemis qu'ils n'en ont des nôtres. En général nous avons des raisons solides d'esperer avec fondement que S.M. trouvera en Elle-même, pour soutenir la Justice de sa cause & braver le Sort injurieux, les mêmes ressources qu'Elle a trouvées jusqu'ici dans des desastres beaucoup plus grands. Le Roi tient toûjours les Ennemis enfermés dans le petit espace qui est entre *Dresde* & *Dippoldiswalda*, & le 28. S. M. avoit encore son Quartier-Général à *Wilsdruff*, l'Avant-Garde de son Armée étant à *Kesselsdorff* aux ordres du Général de *Ziethen*, & le Lieutenant-Général de *Hulsen* à *Freyberg* avec un Corps considérable de Troupes. „

De Varsovie, le 26. Decembre.

Les Lettres de la *Pomeranie* nous apprennent que les *Suedois* sont toûjours fort tranquiles à *Usedom* derriere la *Peene*; qu'ils ont mis 300. hommes dans *Schwinemünde*, & que les *Prussiens*, qui sont également fort tranquiles en deçà de la même riviere ont fait occuper *Wollin* par 500. hommes.

Continuation du Cartel.

Art. 7.

On entend par les Florins ci-mentionnés Florins d'Empire, valant 60 *Creutzer* ou 16 *bons Gros*. Mais afin qu'à l'avenir il ne soit fait aucune difficulté à la liquidation au sujet de la monnoie, dont on compensera ce qu'il y aura de trop, il a été arrêté & conclu, que le

paiement de part & d'autre se fasse, en *Roubles*, à 2. *Florins d'Empire*, ou 220. *Creutzer*, ou 32 *bons Gros*, ou bien en *Fréderic d'or*, à 5. *Richsdaler*, ou 7. *Florins d'Empire* & demi, & le Florin à 16. *bons Gros*.

Art. 8.

Les Volontaires, qui sont en charge militaire des Puissances belligerantes & qui ne font la Campagne que comme tels, paient la Rançon à proportion de leur charge; au lieu que ceux, qui ne sont revetus d'aucune charge, seront taxés comme il suit.

Les Princes.	-	1500. *Florins*.
Les Comtes.	-	800.
Les Barons.	-	400.
La Noblesse.	-	200.
La reste qui n'est pas noble		50.

Art. 9.

Si un Général, Officier, ou autre personne comprise dans ce Cartel, soit militaire ou civile, avance pendant le tems qu'ils sont prisonniers, ils seront rançonnés selon leurs Caractéres ou charges qu'ils possédoient lorsqu'on les fit prisonniers.

Art. 10.

Au cas que les personnes militaires ou civiles aient différentes charges, ils ne seront taxées & mises sur le Régître que suivant la plus haute; mais si quelque Officier civil prisonnier possédoit en même-tems une charge, & civile & militaire, il ne sera rançonné & échangé que suivant la charge militaire.

Art. 11.

Les Aides de Camp seront rançonnés selon leurs charges.

Art. 12.

Les Officiers de la Cour & de l'Etat, de même que d'autres Domestiques, qui pourroient se trouver aux Armées, non compris dans ce Cartel, seront rançonnés par les gages d'un Mois, & les Commissaires de l'échange de la Puissance, au service de laquelle de pareils prisonniers sons engagés, auront à verifier chaque fois cette quantité sans autres documens.

Art. 13.

Tous Prêtres & Ministres d'Eglise, comme Aumôniers, Chapellains, ou de quelque condition qu'ils soient, Médecins, Chirurgiens de l'Armée, Chirurgiens Majors & Chirurgiens de Compagnie & Officiers d'Hôpitaux, qui ne sont ni Officiers, ni Soldats, Maître des Postes de Campagne, avec ses Gens, Postillons & Valets, Apothicaires, Provifeurs & Garçons Apothicaires, de même que les Valets, qui leur appartiennent, seront mis en liberté gratis & renvoies munis de Passe-ports à leur Armée, auxquelles on laissera leurs Protocolles, Papiers & Documens, dont ils se trouveront encore en possession; on rendra de même les Femmes appartenantes aux Officiers, & Soldats de l'Armée, & on les pourvoira à cet effet de Passe-ports.

Art. 14.

On ne procédera pas à l'égard des Sauve-Gardes munies d'ordres, & qui auront été prises par la Partie adverse, comme à l'égard des Prisonniers, mais elles seront renvoyées à leurs Armées gratis & sans delai.

(*Suite ci-après.*)

N° CIII.
SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VARSOVIE
DU 26. DECEMBRE 1759.

De Francfort le 9. Decembre.

Le Quartier-Général de l'Armée *Françoise* a été établi hier à *Friedberg*.

On a reçû la Rélation suivante de ce qui s'est paſsé le 30. du mois dernier entre les Troupes du Duc de *Wurtemberg*, commandées par S. A. S. en perſonne & un Corps conſidérable, détaché de l'Armée Alliée, commandé par le Prince Héréditaire de *Brunſwick*.

La marche d'un partie des Troupes, du Duc de *Würtemberg* avoit été dirigée ſur la Principauté de *Hirſchfeld*, & l'autre partie avoit marché ſur la *Baſſe Wéra*, afin de harceller les Ennemis, & d'empêcher leurs Tranſports dans ces environs; on établit le Quartier-Général à *Fulde*, on mit à *Lauterbach* & à *Herbenſtein*, environ 3. mille hommes des Troupes légéres de *France*. Ces deux endroits ſont à la diſtance d'un grand mille l'un de l'autre, éloignés chacun d'environ 6. milles de *Fulde*, & étoient ſitués entre la poſition des Troupes du Duc, & celle de l'Armée Alliée.

Pour couvrir encore mieux ces Poſtes, S. A. S. avoit fait cantonner entre ces deux petites Villes, & le Quartier-Général le Régiment de Cuiraſſiers, & un Bataillon; ce côté bien garni comme étant le plus important, le Général *Wolff* fut détaché vèrs *Hirſchfeld* avec 4. Bataillons, 1. Eſcadron de Grenadiers à cheval, 3. Eſcadrons de Dragons, & la plus grande partie des Houſſars; ces Troupes furent placées le long de la *Fulde* & l'on tira un Cordon entre *Hirſchfeld* & *Lauterbach*, de maniere que les Patrouilles ſe rencontroient les unes & les autres. Le Général d'*Augé* prit de plus poſte à portée de la *Wera* avec la plus grande partie de ſes Troupes, & il empêchoit par là des deux côtés les Tranſports des Ennemis. Un gros Détachement de leurs Houſſars d'environ 800. hommes ſe fit voir près de *Rotenbourg*; une autre détachement des mêmes Troupes d'environ 500. hommes ſe montra près de *Wannfried*, & chaque jour il y eut différentes Eſcarmouches entre ces Poſtes & les nôtres.

Telle étoit notre poſition lorſque le 26. à 6. heures du ſoir on eut tout à coup avis qu un gros détachement ennemi venoit d'entrer dans *Lauterbach*, & que M. de *Normann*, Brigadier au ſervice du Roi T. C s'en étoit replié avec 500. Dragons & Houſſars *François*, ſur *Schlitz* au delà de la *Fulde*.

Le Duc chargea M. de *Greaulme*, Aide-Maréchal-Général des logis de l'Armée *Françoiſe*, detaché au Corps de ſes Troupes, de donner ordre à M. de *Normann* de repaſſer la *Fulde*, & de ſe poſter entre *Lauterbach* & le Quartier-Général, ſur lequel il pouvoit au beſoin ſe replier avec ſûreté; S. A. S. envoya dans le même tems à ſes deux Généraux l'ordre de marcher promptement & ſans perdre un inſtant à *Fulde*. Le lendemain 30. vèrs les 9. heures du matin le Régiment de *Phul* Cuiraſſiers fut pouſsé par l'Avant-Garde du Corps ennemi juſqu'au pont de la Ville de *Fulde*, ce Régiment tint cependant la meilleure contenance, & ſe retira en combattant vaillamment. Cette retraite s'étoit faite ſous les yeux du Duc, qui par les avis & les rapports qu'il reçut de toutes parts, ne put douter d'avantage, qu'il n'allât être attaqué par un Corps de 8. à 10. mille hommes.

S. A. S. n'avoit alors à *Fulde* que 1200. Grenadiers & le Régiment de *Phul* Cuiraſſiers, & il ne lui reſtoit que deux partis à prendre, ou celui d'aller à la rencontre de ſes autres Troupes par *Hirſchfeld*, de les joindre à *Huneſeld* & de marcher

ensuite s'il étoit possible à l'Armée de l'Empire en *Saxe;* ou celui de combattre malgré la disproportion de forces, & de disputer au Prince Héréditaire de *Brunswick* le passage de la Riviere, pour donner par là aux autres Troupes le tems d'arriver.

Le Duc se determina pour ce dernier parti: les Grenadiers occuperent les trois ponts de pierre, qui sont à portée de *Fulde,* & l'on plaça sur ces ponts quelques pièces de 3. Livres de balle au defaut de grosse Artillerie. S. A. S. ordonna de plus à une Compagnie de Grenadiers de passer le pont pour soutenir les Cuirassiers, qui sous les ordres du Général *Gorcy*, attaquerent les Houssars & les Dragons ennemis, les pousserent à un quart de lieuë de distance, & les tinrent en respect jusques à 1. heure après midi, en escarmouchant continuellement; il ne fut alors plus moyen de se soutenir d'avantage, & il fallut céder la place à l'Infanterie & à l'Artillerie des Ennemis. Cependant la tête de la Brigade du Général d'*Augé* arriva peu de tems après, & se forma sur le champ en deçà de la Riviere, dont la rive gauche est fort élevée dans ces environs, & domine la droite & le pont. Ce fut sur ces escarpements que l'Infanterie ennemie se rangea avec une nombreuse Artillerie, parmi laquelle beaucoup de grosses pièces.

Les Cuirassiers se virent alors dans la nécessité de repasser la *Fulde*, les Grenadiers tinrent néanmoins encore longtems sur les ponts, malgré le feu prodigieux du Canon des Ennemis, mais comme il n'étoit plus possible de les y laisser, ils furent rappellées, pour être employés à la défense de la Ville, dont les Ennemis, qui avoient forcé lePont de S. *Jean*,occuperent cependant la porte,qui aboutit à une Campagne, dans laquelle on avoit rassemblé quelques Bataillons.

Par cet évenement 5. à 600. Grenadiers, qui étoient de l'autre côté de la Ville, se trouverent coupés; mais ils pénétrerent malgré cela par une autre porte, c'est à dire, par celle qui conduit à la montagne nommée St. *Petersberg*.

Les Ennemis joignirent d'ailleurs un Bataillon du Régiment de *Werneck*, qui s'étoit arrêté trop longtems; ce Bataillon marcha l'espace de plus d'une lieuë de chemin en faisant toûjours face, & soutenant sans relache les attaques les plus vigoureuses de la plus grande partie de la Cavallerie des Ennemis & le feu de leur Artillerie; enfin, après des prodiges de valeur, accable par le nombre, & la plûpart des Soldats tués ou blessés, ce qui restoit fut fait prisonnier de Guerre.

Au reste, dez que le Duc vit le Pont emporté par les Ennemis, il envoya ordré au Général *Wolff*, qui étoit encore eloigné, de se tourner avec la Brigade vèrs *Hunefeld;* & S. A. S. marcha sur *Motten* à une lieuë de *Fulde,* avec les Cuirassiers à cheval, 6. Compagnies de Grenadiers & 7. Bataillons, à qui la vigoureuse défense de nos Grenadiers avoit donné le tems de joindre.

Pendant cette marche S. A. S. se mit une fois en Bataille, pour contenir les Ennemis, qui la suivoient, & qui furent constamment arrêtés & même repoussés par le Général *Gorcy*, commandant la Cavalerie de l'Arriere-Garde.

Le lendemain de cette affaire le Duc a marché à *Bruckenau* & S. A. S. se portera encore à une marche de ces endroits, tant par rapport à ses subsistances, qu'afin de favoriser la retraite du Général *Wolff*,qu'on a appris s'être replié sur *Bischoffsheim;* avec une bravoure & une intelligence singulieres.

On ne peut encore fixer exactement la perte que nous avons faite; nos Grenadiers ont le plus souffert, & le Bataillon de *Werneck*,dont on a parlé, a été écrasé, & a perdu 2. Drapeaux: on compte parmi les Prisonniers le Colonel de *Polnitz*, & les Ennemis se sont emparés dans *Fulde* de deux petites pièces de Canon. Il est au reste très certain,que cette affaire fait un honneur infini aux Troupes de S. A. S.; elles ont combattu contre des Forces infiniment supérieures avec un ordre & une bravoure au dessus de tout eloge.